

## Compte Rendu du Conseil Municipal du 13 février 2015

L'an deux mil quinze, le treize du mois de février, s'est réuni en séance ordinaire, le Conseil Municipal de Varennes-Changy, sous la présidence de son Maire, Evelyne COUTEAU.

**Absents excusés** : Mme Pierrette ROUX (pouvoir donné), M. Michel GENDRAUD (pouvoir donné), Mme Monique DEMANGE (pouvoir donné), Mme Alexandra BUSSY (pouvoir donné), M. Damien GROSSE.

**Absent** : Catherine LEROYER

### **Acquisition d'un bien rue de Nogent**

La maison, 10 rue de Nogent, est en vente. Conformément à la décision prise en Conseil Municipal le 10 octobre 2014, une proposition a été faite au vendeur. Le propriétaire accepte de vendre son bien à la commune pour 55.000 €.

### **Défense incendie route de Langesse**

Des administrés route de Langesse souhaitent construire un garage mais la défense incendie n'est pas assurée. Ce secteur est concerné par l'installation d'une citerne enterrée objet de la demande de subvention dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux. Le Conseil Municipal s'engage à installer une réserve incendie.

### **Demande de subvention au Conseil Général pour l'adduction eau potable et l'installation de la salle TAP**

Suite aux demandes de dotation d'équipement déposées en janvier, Madame le Maire est autorisée à déposer des demandes de subvention auprès du Conseil Général et de la Communauté de Communes.

### **Demande d'exonération au titre des jeunes agriculteurs**

Une délibération a été prise le 30 juin 1994 pour exonérer les jeunes agriculteurs pendant les 5 premières années de leur installation. Toutefois, la rédaction de la délibération peut porter à confusion. Le Conseil accepte de reformuler la délibération afin de faire perdurer cette exonération.

### **Subvention à verser au S.L.A.C.**

Les jeunes du SLAC doivent faire un voyage en Inde pour un groupe et aux sports d'hiver pour un autre groupe. Afin de financer leur déplacement, les jeunes du SLAC réalisent différentes opérations comme le service lors des vœux du maire. Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 200 €.

### **Motion de soutien aux notaires de France**

L'Association des Maires du Loiret sollicite les Communes pour qu'elles apportent leur soutien aux notaires de France, inquiets des conséquences que pourraient entraîner l'application du projet de loi sur la croissance et l'activité présenté par le Ministre de l'Economie, notamment en termes de maillage territorial, de service de proximité, de conseil gratuit et d'accès au droit de l'ensemble de la population. Le Conseil ne vote pas la motion de soutien (3 abstentions).

### **Etude de droit de préemption urbain**

Le Conseil ne préempte pas sur les deux dossiers présentés (terrain impasse de la source Saint-Martin et bâtiment à la zone artisanale du Bussoy).

## **Compte rendu de réunions (conseil d'école du 6 février 2015)**

Les enfants ont adressé des remerciements à la municipalité pour le spectacle de Noël et la classe de découverte. Actuellement, 158 élèves fréquentent l'école, pour la rentrée scolaire l'effectif prévisionnel est de 152. La date du carnaval est fixée au 28 mars et la kermesse au 20 juin.

### **Affaires diverses**

- Les contrats d'assurance du personnel via le Centre de Gestion arrivent à échéance au 31 décembre 2015. Le Conseil Municipal décide maintenir notre adhésion au groupement d'assurance.
- Le logement au 1<sup>er</sup> étage de la rue de Lorris doit être terminé au 1<sup>er</sup> avril 2015. Le Conseil fixe le montant du loyer.

### **Informations diverses**

- L'adjoint administratif qui officiait à l'accueil de la mairie a demandé une disponibilité pour convenances personnelles à compter du 8 avril 2015 pour une durée de 3 ans.
- Les deux dossiers de demande de subvention déposés au titre de la DETR sont réputés complets par le sous-préfet.
- Madame le Maire donne lecture de remerciements divers : d'agent pour la participation financière à sa formation BAFA, de l'école de Chailly pour le prêt de la salle culturelle, du CFA Est Loiret pour la subvention octroyée en 2014, de l'élève de Lorris pour qui nous avons subventionné le séjour en classe de découverte au ski et également des remerciements suite à des condoléances adressées.

### **Expressions des conseillers**

- Des campagnes de détection de fuites ont été menées, les recherches sont en-cours d'analyse.
- Un conseiller déplore que toutes les entreprises varennoises n'aient pas été contactées pour une édition dans l'agenda communal. D'autre part, il a été adressé trop tard.
- Un conseiller entrepreneur n'a pas été sollicité par la gendarmerie dans le cadre des mesures de prévention contre les vols.
- La route de la vallée est fortement dégradée, à cause, entre autres, du passage du bus scolaire. La réfection de cette voirie est programmée après 2017.
- Des problèmes d'éclairage sont constatés rue des Bruyères de Rues.
- Des actes d'incivilités routières sont constatés le midi à la sortie de l'école.
- Un agriculteur souhaiterait que la haie des canas ne soit taillée que par partie sur une durée de 3 ans.
- Monsieur le 3<sup>ème</sup> adjoint a participé à une réunion sur l'eau durant laquelle les problématiques du traitement de l'eau, du renouvellement des canalisations et de la détection des fuites ont été abordées.
- Un conseiller a participé à un conseil syndical du SICTOM sur le débat d'orientation budgétaire. L'instauration de la taxe incitative n'est plus obligatoire mais sa mise en place sera soumise à une consultation publique.
- Le véhicule du service des eaux est en réparation : son moteur va être changé.
- Un quartier de Varennes-Changy, représentatif de l'habitat communal, sera audité en mars dans le cadre de la déperdition de la chaleur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.